

Les droits de l'image en photographie

Cours

Ref	Dates	Jours	Heures	Durée	Financement	CHF
337493		Ma Je		1 sem/ 8 p.		CHF 200

DÉFINITION

Connaître et appliquer les bases juridiques propres à la photographie, comprendre la logique du droit d'auteur et du droit à l'image.

PRÉREQUIS

- Pas d'autres formations au préalable
- Niveau de français B1

PUBLIQUE

Tout public

EVALUATION ET TITRE DÉCERNÉ

- Évaluation par les apprenants
- Évaluation des acquis en fin de formation

OBJECTIFS

- Évaluer la faisabilité d'une image et identifier les éventuels problèmes légaux à régler en amont.
- Définir l'usage d'une image, maîtriser le formalisme juridique d'un mandat (contrat, licence d'utilisation, autorisation, etc.)

CONTENU

- La législation concernant la propriété intellectuelle, les droits photo.
- La couverture contractuelle d'un mandat, les contrats.
- Connaître les limites légales et ses droits lors d'une prise de vue.

MÉTHODE

- Théorie.
- Exercices sur des cas concrets.

MATÉRIEL

Pas de matériel nécessaire

INTERVENANTS

- Pierre Descombes

CONTACT

E : creationvisuelle@ifage.ch

T : +41 (0)22 807 3082